

Dispositifs de mobilité internationale FEi Personnel enseignants

France Éducation international (FEi) propose deux dispositifs de **mobilité courte** aux enseignants.

1) Les **stages de perfectionnement linguistique, pédagogique et culturel** qui permettent d'enrichir les pratiques pédagogiques, didactiques, culturelles et scientifiques tout en renforçant les compétences linguistiques.

- destinés aux enseignants de langues vivantes ;
- destinés aux enseignants des disciplines non linguistiques qui s'engagent à leur retour en France à assurer des activités contribuant au développement de l'enseignement des langues (DNL notamment) et à l'ouverture internationale de leurs établissements scolaires ;
- 6 langues concernées : anglais, allemand, arabe, chinois, espagnol et portugais ;
- **deux semaines** à l'étranger pendant les vacances scolaires ;
- pour les stages d'été 2022, inscription en ligne jusqu'au **17 janvier 2022** et après signature de l'inspecteur, transmission du dossier de candidature à la **DAREIC** le **31 janvier 2022** au plus tard.

2) Les **séjours professionnels** qui visent à développer la mobilité des enseignants et l'ouverture européenne des établissements. Ils permettent des échanges de bonnes pratiques pédagogiques entre collègues et la mise en place de partenariats inter-établissements.

Ce programme permet aussi aux établissements français d'accueillir, sur le même modèle, un enseignant européen.

Pour les enseignants français :

- 7 destinations : Allemagne, Autriche, Espagne, Irlande, Italie, Portugal, Royaume-Uni ;
- **deux semaines consécutives**, dont une semaine sur le temps des congés scolaires ;
- Pour la campagne 2022-23, inscription en ligne jusqu'au **9 mai 2022** et transmission du dossier de candidature par le chef d'établissement à l'IA-IPR le **30 mai 2022** au plus tard.

Pour les enseignants européens souhaitant venir en France :

- seuls les établissements publics du second degré sont éligibles à ce dispositif ;
- chaque pays a ses propres conditions de participation au programme. La durée du séjour peut être de **deux à trois semaines** ;
- Pour la campagne 2022-23, inscription en ligne jusqu'au **30 mai 2022** et transmission du dossier de candidature à FEi, avec copie à la DAREIC le **13 juin 2022**.



Plus d'informations :

- [Stages de perfectionnement linguistique, pédagogique et culturel](#)
- [Séjours professionnels](#)
- [France Éducation international](#)
- [BO](#)